

SEMIS LES GRAINES

pour des systèmes
alimentaires durables en
Afrique

Histoires de réussite de l'Initiative d'agriculture
biologique écologique, phases I et II

Mars 2023

PILIER IV



L'Initiative pour une agriculture biologique écologique (EOA-I) est financée par la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse.

Auteurs:

Partenaires de mise en œuvre de Biovision Africa Trust et de l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (EOA-I)

Contributeurs:

Ms. Venancia Wambua, Dr. David Amudavi

Éditeur:

Biovision Africa Trust, l'agence d'exécution de l'EOA-I,
Nairobi, Kenya

Ce livret a été compilé et réalisé par iDev Consulting : le juge Rutenge et David Ngome



Ce livret est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0, sauf indication contraire.

Préface

C'est avec grand plaisir que je présente cette publication qui met en lumière l'impact de l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (ABE-I) sur la promotion de l'agriculture durable en Afrique. Cette publication donne un aperçu approfondi de l'impact de l'ABE-I à différents niveaux des systèmes de production agricole, des réseaux politiques et des petits exploitants agricoles à travers l'Afrique. Elle souligne l'efficacité de l'approche de l'initiative, qui promeut les connaissances traditionnelles et indigènes et met l'accent sur toutes les facettes des systèmes alimentaires. Cette approche a démontré que l'agriculture durable est non seulement réalisable, mais aussi bénéfique pour les agriculteurs, l'environnement et la société dans son ensemble.

Les histoires présentées dans cette publication proviennent de partenaires nationaux travaillant dans les différents piliers de l'Initiative pour l'agriculture biologique et écologique (ABE-I). Ces partenaires ont travaillé sans relâche pour promouvoir l'agriculture durable et renforcer la sécurité alimentaire dans leurs pays respectifs. On ne saurait trop insister sur leur contribution aux efforts déployés par l'ABE-I pour intégrer les pratiques d'agriculture biologique écologique dans les systèmes nationaux de production agricole en Afrique.

Couverture de l'initiative ABE





Copyright©2022 African Union Commission. All rights reserved.



Copyright©2022 African Union Commission. All rights reserved.



The African Union (AU), on behalf of the Specialized Technical Committee (STC) on Agriculture, Rural Development, Water and Environment, signed an MoU with Biovision Africa Trust (BvAT) in July 2022 endorsing BvAT as the EOA Initiative's Continental Secretariat. Under this role, EOA Continental Secretariat hosted by BvAT serves as the official agency to oversee the implementation and reporting the progress of the implementation of the AU's decision on ecological organic agriculture.

Introduction

En 2011, le Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a pris la décision de créer une plateforme d'agriculture biologique à l'échelle de l'Afrique. La Commission de l'Union africaine (CUA) a accepté le mandat, créé le Comité directeur continental pour l'agriculture biologique écologique (CSC) et lancé l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (ABE-I). L'ABE-I a reçu le soutien, entre autres, du Conseil suédois de développement (SDC) dans le cadre du Programme mondial sur la sécurité alimentaire (GPFS).

L'initiative implique un système holistique qui préserve la santé des écosystèmes et repose sur des cycles fonctionnels adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants synthétiques, qui ont des effets néfastes sur la santé des hommes, des animaux, des plantes et de l'environnement. L'agroécologie étant la pierre angulaire de l'agriculture durable, l'initiative a mis l'accent sur toutes les facettes des systèmes alimentaires, y compris les aspects écologiques, économiques et sociaux. Pour assurer la fertilité à long terme et la santé des sols, l'ABE-I a promu des techniques agricoles adaptées aux conditions locales et a encouragé les interactions biologiques bénéfiques entre les différentes plantes et espèces.

Reconnaissant la valeur des connaissances traditionnelles et indigènes dans la création de systèmes agricoles durables, l'initiative met fortement l'accent sur l'implication de la communauté et le partage de l'information. L'objectif de l'ABE-I était de développer un système qui bénéficierait aux petits exploitants et aux ménages ayant un accès limité aux ressources, tout en étant socialement et économiquement viable.

Dès le début, l'initiative a eu pour objectif ambitieux d'intégrer l'ABE dans les systèmes nationaux de production agricole en promouvant des pratiques agricoles qui préservent la santé et la fertilité des sols,

conservent les ressources en eau et sauvegardent les habitats naturels et les écosystèmes en tenant compte de l'interdépendance entre les plantes et l'environnement. Pour atteindre ce but, l'ABE-I a été organisé autour de quatre objectifs :

1. Accroître la documentation des informations et des connaissances sur les produits agricoles biologiques tout au long de la chaîne de valeur et aider les acteurs concernés à les traduire en pratiques et à les appliquer à grande échelle.
2. Informer systématiquement les producteurs sur les approches et les bonnes pratiques en matière d'ABE et les inciter à les adopter en renforçant l'accès aux services de conseil et de soutien.
3. Accroître sensiblement la part des produits biologiques de qualité sur les marchés locaux, nationaux et régionaux ; et
4. Renforcer l'engagement des parties prenantes dans le développement de la chaîne de valeur des produits biologiques en mettant en place des plateformes multipartites nationales, régionales et continentales afin de plaider en faveur de changements dans les politiques, les plans et les pratiques publiques.

Cette brochure présente quelques-unes des réussites exceptionnelles des bénéficiaires directs du projet au niveau des agriculteurs, des transformateurs et des acteurs politiques, qui témoignent de la mise en œuvre efficace du plan d'action du projet par le biais de partenariats solides et d'interventions axées sur les besoins des bénéficiaires.

Intégration de l'ABE dans les secteurs public et privé aux niveaux national et régional

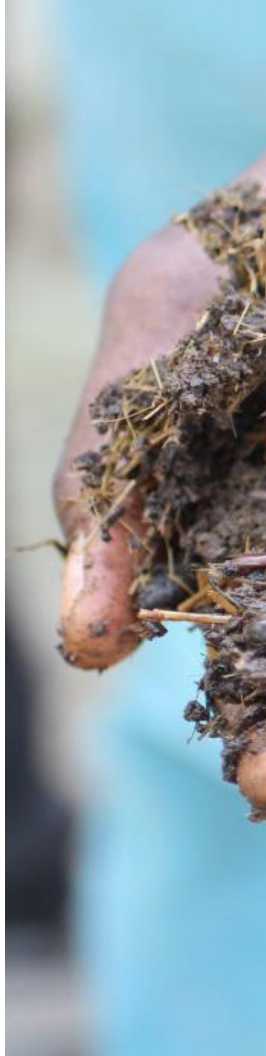
L'initiative ABE a mis l'accent sur le potentiel de l'agriculture biologique pour renforcer la sécurité alimentaire, augmenter les revenus des agriculteurs et améliorer la durabilité de l'environnement en tant qu'étapes majeures dans le cadre du pilier 4 du projet. Le processus de réalisation de ces étapes nécessite une approche intégrée pour le renforcement des politiques et des capacités à plusieurs niveaux.

Amélioration de la politique :

- En collaboration avec des partenaires nationaux, l'ABE-I a développé un cadre politique global qui définit les objectifs, les stratégies et le plan de mise en œuvre de l'initiative ABE.
- Examen des politiques et réglementations agricoles existantes afin d'identifier les lacunes qui entravent les réalisations et contreviennent aux principes de l'agriculture écologique et biologique convenus collectivement entre l'ABE-I et ses partenaires.
- Collaboration avec les agences politiques du pays pour établir un cadre réglementaire pour la certification et l'étiquetage biologiques afin de garantir que les consommateurs aient accès à des produits ABE de haute qualité.
- Le projet a également encouragé la politique d'incitation à l'agriculture écologique et biologique par le biais de subventions aux agriculteurs afin d'encourager l'adoption de pratiques d'agriculture écologique et biologique et leur participation.

Renforcement des capacités :

- Une grande partie des efforts déployés dans le cadre de l'ABE-I a été consacrée à la formation des agents de vulgarisation, des agriculteurs et d'autres parties prenantes aux principes et pratiques de l'agriculture biologique, comme le prévoit le premier pilier du projet.
- Développement des programmes de recherche et de développement de l'ABE axés sur l'amélioration du rendement des cultures, la lutte contre les ravageurs, la fertilité des sols et la conservation de l'eau.
- Mise en place de fermes et de centres de démonstration de l'ABE afin de présenter les avantages des pratiques de l'ABE.
- Favoriser les partenariats public-privé pour promouvoir l'adoption de pratiques d'ABE et faciliter le transfert de technologies et de connaissances.







Histoire 1 : Éthiopie

Amélioration des synergies entre les piliers pour atteindre les résultats du projet

Au cours de la phase initiale de l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (ABE-I) en Éthiopie, les piliers ont mis en œuvre des activités de projet sans se concentrer sur les chaînes de valeur spécifiques aux cultures, ce qui a conduit à un manque de coordination entre les partenaires et à l'identification des défis du projet. L'un des responsables de la mise en œuvre du pilier, l'université de Mekele, dans le nord de l'Éthiopie, n'a pas été en mesure de poursuivre ses activités en raison de la guerre qui a éclaté en novembre 2020. Par conséquent, les travaux de recherche lancés dans les champs des agriculteurs et les centres de formation des agriculteurs (FTC) ont été détruits, ce qui a posé des problèmes pour générer des technologies ABE afin de soutenir les chaînes de valeur.

Pour relever les défis posés par la sélection des partenaires, l'officier de liaison national (CLO) a pris des mesures cruciales en vue d'intégrer un responsable de la mise en œuvre du pilier compétent. Le comité national de pilotage (CNP) a sélectionné l'université de Wollo, ce qui a permis d'améliorer la synergie entre les responsables de la mise en œuvre du pilier et l'adoption d'une approche spécifique aux cultures dans la conduite des chaînes de valeur.

En outre, l'Association éthiopienne d'agriculture biologique (AEAB), créée en tant que plateforme nationale pour rassembler les différents acteurs du secteur, s'est effondrée en raison d'un manque de ressources pour soutenir les services de son secrétariat. Le CLO a fourni des bureaux et d'autres ressources pour soutenir la relance et le rétablissement de l'association.

En 2021, le CLO a fourni un petit financement pour cartographier les membres potentiels, ce qui a permis d'organiser une réunion de la plateforme nationale et de produire tous les documents nécessaires au rétablissement de l'AEAB. La plateforme est désormais réenregistrée par l'Agence éthiopienne de la société civile et a retrouvé son statut juridique.

Actuellement, la plateforme comprend 20 membres, dont des ONG, des entreprises privées, des coopératives et des institutions gouvernementales, sélectionnés en fonction de leur engagement dans les interventions d'ABE. Les membres paient une cotisation annuelle pour soutenir le fonctionnement de la plateforme, tandis que les membres élus du conseil d'administration apportent un soutien technique et professionnel au secrétariat pour collecter des fonds.

L'amélioration de la coordination entre les responsables de la mise en œuvre des piliers et le rétablissement de l'AEAB ont joué un rôle crucial dans l'amélioration de la mise en œuvre des interventions de l'ABE en Éthiopie.





Histoire 2 : Rwanda

La voix des acteurs de l'agriculture biologique au Rwanda

Le Mouvement rwandais pour l'agriculture biologique (ROAM), l'organisation chef de file nationale qui met en œuvre les activités liées à la gestion, à la coordination et à la gouvernance, en collaboration avec d'autres parties prenantes et les membres du comité de pilotage national, a facilité différentes réunions de consultation des parties prenantes.

Dans le cadre de la promotion de l'agriculture biologique écologique au Rwanda, la ROAM a signé un protocole d'accord avec le Rwanda Standards Board (RSB) afin de promouvoir la mise en œuvre des East Africa Organic Product Standards (EAOPS) et la certification, et de renforcer le développement de systèmes de garantie participatifs (PGS) au Rwanda afin de renforcer la promotion des produits biologiques sur les marchés locaux et régionaux.

En raison de l'instabilité résultant du conflit en Ukraine, le secteur agricole rwandais a été confronté à des défis, notamment le coût élevé des engrais minéraux. En réponse, le Mouvement rwandais pour l'agriculture biologique (ROAM) a plaidé pour l'adoption d'engrais biologiques, en particulier ceux produits localement, afin de réduire la dépendance à l'égard des engrais importés coûteux.

"Nos engrais organiques sont maintenant autorisés à être distribués et utilisés par les agriculteurs après toute la période de test, comme le prouve la liste fournie par le ministère de l'Agriculture et des Ressources animales (MINAGRI). Nous remercions la ROAM d'avoir défendu l'utilisation des engrais organiques ROKOSAN à différents niveaux. Les engrais

ont été testés sur deux chaînes de valeur : le riz et le café", a déclaré Ndore Rurinda, directeur général de ROKOSAN Rwanda. La ROAM, en collaboration avec des organisations de la société civile, notamment le Forum de discussion du bassin du Nil (NBDF), et avec le soutien du Programme de petites subventions du PNUD-FEM, a facilité une étude menée par l'Université du Rwanda, sous la direction du professeur Elias Bizuru, afin de documenter le statut actuel de l'agroécologie et de l'agriculture biologique écologique au Rwanda.

L'objectif principal de l'étude était de documenter les pratiques actuelles et les politiques existantes sur l'agroécologie/l'agriculture biologique écologique au Rwanda, d'évaluer l'impact potentiel des engrais chimiques et des pesticides, et de fournir une vue d'ensemble de l'utilisation durable des zones humides dans le contexte du Rwanda. Les résultats de l'étude ont permis d'identifier plusieurs domaines qui requièrent une plus grande attention de la part des politiques et des actions de recherche afin de s'assurer que l'agriculture biologique écologique est effectivement et progressivement intégrée dans la planification sectorielle. Une réunion de haut niveau des parties prenantes a été organisée pour élaborer une note d'orientation soulignant l'importance de la science dans l'élaboration des politiques.

Les résultats de l'étude confirment l'importance de l'agriculture biologique écologique pour contribuer à la croissance verte et à la stratégie de résilience climatique dans le secteur agricole, et pour réaliser la vision du Rwanda 2050 et les stratégies sectorielles pertinentes. La recherche a également identifié les pesticides les plus couramment utilisés pour la lutte contre les nuisibles dans la zone d'étude, notamment la cyperméthrine, le dithane et le Roket. La cyperméthrine, en particulier, a été classée par l'Agence américaine de protection de l'environnement (US EPA) comme cancérigène possible pour l'homme (groupe C) et hautement toxique pour les poissons et les insectes aquatiques, ce qui souligne la nécessité de trouver des méthodes alternatives de lutte contre les parasites dans l'agriculture.

La ROAM, en tant qu'organisation chef de file, prépare actuellement une réunion consultative visant à rassembler les décideurs politiques, les ministères, les organisations de la société civile, les partenaires du développement et les institutions de recherche afin d'élaborer un plan d'action basé sur les points d'action de la note d'information.





Histoire 3 : Ouganda

Le cheminement vers la politique nationale en matière d'agriculture biologique en Ouganda

D'après un rapport de la Banque mondiale de 2018, l'Ouganda se classe deuxième derrière la Tanzanie en termes de terres agricoles biologiques, avec un total de 268 729 hectares. Toutefois, les petits exploitants agricoles ougandais qui pratiquent l'agriculture biologique rencontrent des difficultés pour commercialiser leurs produits, ainsi que pour assurer la normalisation et la compétitivité de leurs produits, en raison de l'absence d'un cadre politique global susceptible de les guider dans leurs pratiques d'agriculture biologique.

En Ouganda, la recherche d'une politique agricole biologique remonte à 2004, avec de nombreuses organisations qui ont tenté, puis abandonné, de mettre en place une telle politique. Cependant, PELUM Ouganda et quelques autres organisations de la société civile, dont ACSA, UFCVP et NOGAMU, ont persisté dans leur démarche. En 2018, dans le cadre de l'initiative d'agriculture biologique écologique, PELUM Ouganda a concentré tous ses efforts sur le plaidoyer en faveur de la politique agricole nationale.

Le voyage a commencé par une analyse de la situation, des réunions consultatives et une analyse documentaire, PELUM Ouganda étant activement impliqué dans chaque étape du processus. Malgré les investissements considérables consentis dans le processus, il a fallu trois ans pour récolter les fruits de ces efforts. Finalement, en 2021, la politique biologique nationale tant attendue a été adoptée et lancée.

Après le lancement réussi de la politique biologique nationale en Ouganda, PELUM Ouganda a lancé un plan de diffusion pour s'assurer

que les petits exploitants agricoles et les gouvernements locaux connaissent la nouvelle politique. L'effort de diffusion a consisté à distribuer 2 000 exemplaires du livre de politique dans 87 districts des régions de l'Est, du Nord, du Sud et de l'Ouest de l'Ouganda. En outre, PELUM a mené des campagnes de sensibilisation qui ont touché 90 500 petits exploitants agricoles dans les 87 districts. L'organisation a également organisé 17 débats radiophoniques et télévisés pour informer les agriculteurs des avantages de la politique biologique, ce qui a permis de télécharger 450 exemplaires de la politique sur le site Internet de l'ABE.

Les efforts déployés par PELUM Ouganda et d'autres organisations de la société civile pour mettre en œuvre la politique nationale en matière d'agriculture biologique en Ouganda ont permis de franchir une étape importante dans le développement et la promotion de l'agriculture biologique dans le pays. Grâce à cette politique et aux efforts de diffusion, les petits exploitants agricoles et les acteurs du secteur de l'agriculture biologique sont mieux placés pour accéder aux marchés et être compétitifs.

L'impact de ces efforts continuera à se faire sentir dans les années à venir et constitue une étape cruciale vers une agriculture durable et résiliente en Ouganda.





Histoire 4: Le Bénin

LES PARTENAIRES DE L'EOA-I CATALYSENT L'INTÉGRATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LA STRATÉGIE AGRICOLE NATIONALE DU BÉNIN

Avant 2016, le gouvernement du Bénin ne disposait pas de stratégie agricole nationale ni de politique de développement de l'agriculture écologique et biologique. Aucun gouvernement officiel ne s'était engagé à organiser et à promouvoir l'agriculture écologique et biologique. Tous les efforts visant à créer une agriculture biologique au sein des communautés locales, un pilier, sont venus de la société civile et des organisations non gouvernementales et de recherche.

L'Initiative pour l'agriculture écologique et biologique (EOA) au Bénin, dirigée par l'Organisation béninoise pour la promotion de l'agriculture biologique (OBEPAB) en partenariat avec les partenaires techniques de mise en œuvre de l'EOA, a plaidé et fait pression pour que l'agriculture écologique et biologique soit incluse dans la politique nationale en tant que sous-secteur de l'agriculture.

Les partenaires de l'EOA ont facilité les engagements avec les principaux gouvernements et acteurs politiques au Bénin, présentant des preuves fondées sur la recherche sur les avantages de l'agriculture biologique. Les activités de plaidoyer des partenaires de l'EOA-I au Bénin s'alignent sur le quatrième pilier de mise en œuvre de l'initiative. Dans le cadre de la mise en œuvre du quatrième pilier de l'EOA-I, le projet vise à faciliter l'intégration de l'agriculture écologique et biologique dans les politiques, stratégies et programmes nationaux en Afrique.

Au Bénin, un plaidoyer réussi a abouti à l'inclusion de l'agriculture écologique et biologique dans le « Plan stratégique pour le développement » du secteur agricole » du Bénin 2017-2025, dans le cadre du « Plan d'action de vulgarisation et d'appui à la mise en œuvre de systèmes de production limitant les émissions de gaz à effet de serre et à la promotion de l'agriculture biologique et écologique ».

Grâce au financement de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et du Fonds international de développement agricole (FIDA), le gouvernement béninois a demandé à l'OBEPAB, membre de l'initiative EOA, de piloter le processus d'écriture de la stratégie nationale sur les produits écologiques et biologiques. L'agriculture du Bénin et de le présenter au cabinet du ministre de l'agriculture.

EOA-I et ses partenaires ont également contribué à la section agriculture biologique du parlement béninois pour rédiger la loi agricole d'orientation agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces efforts ont abouti à un sous-secteur de l'agriculture biologique structuré et dynamique au Bénin et ont créé des synergies entre les principales parties prenantes pour promouvoir l'agriculture biologique avec des efforts concertés au niveau politique pour opérationnaliser et suivre la stratégie nationale sur l'agriculture écologique et biologique.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE ET DE LA PÊCHE
REPUBLIQUE DU BENIN

**Atelier de validation de la Stratégie
de Production de l'Agriculture
Ecologique et Biologique (SNAEB)**

INRAB INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHE AGRICOLE
ET PÊCHERIE

PADER PROGRAMME
D'APPUI A L'AGRICULTURE
DIVERSE

PACOFIDE PROGRAMME
D'APPUI A LA COOPERATION
RURALE

GIZ

Cotonou, Palais des Congrès, le 23 Septembre 2022

The background of the entire image is a detailed, golden-brown microscopic view of plant cells, showing a complex network of cell walls forming irregular, interconnected polygons.

Get in Touch

Biovision Africa Trust (BvAT)
Secretariat and Executing Agency to the
Ecological Organic Agriculture Initiative
for Africa
P.O. Box 30772-00100 Nairobi, Kenya
Duduville Kasarani, Opposite Thika Road
info@eoai-africa.org
+254 20 8632000